

Au fil de la médiation

Numéro 72 – 19 mai 2021

Quantité ou/et qualité : qu'attend-on de la médiation judiciaire ?

« La valeur plutôt que le nombre ; la qualité plutôt que la quantité »

Proverbe Vietnamien

Créer un Conseil National de la médiation semble aujourd'hui acquis. Notre vigilance doit être totale quant à sa composition et son fonctionnement d'une façon générale. Dans notre Livre Blanc, nous l'avons inscrit sous la rubrique « Statut ».

L'espoir de médiation 21 demeure : nous devons avoir un statut. Nous voulons une médiation de qualité. Pour ce faire, des médiateurs professionnels donc formés et pratiquant la médiation doivent participer aux débats. Cela sera-t-il le cas ?

Diminuer les dossiers, désengorger les tribunaux est un leitmotiv. Obliger à aller en médiation est généralement contreproductif alors qu'obliger à aller prendre de l'information est une nécessité. Le temps de l'information est un temps indispensable au cours duquel se crée la confiance, l'appétence à la nouvelle voie qu'est la médiation pour enfin être écouté et trouver le chemin de la paix. Ce temps, qualitatif, demande patience, conviction, psychologie et pédagogie. C'est le temps de la mise au travail vers un changement de regard. Il requiert du talent et doit être pensé. C'est bien via la médiation que la qualité des êtres humains est valorisée.

Un des objectifs de la chancellerie est de « restaurer la confiance de nos concitoyens dans la justice »¹. La médiation est une voie pour servir cet objectif si le processus est mené avec qualité.

« La qualité, c'est de la quantité assimilée » selon Léon Paul Fargue.

Pourquoi n'arriverions-nous pas à combiner la quantité de médiations possibles et la garantie de sa qualité ? Pour ce faire, les médiateurs confirmés ont le devoir d'accompagner tous ces jeunes médiateurs nouvellement formés qui ont envie de participer à cette aventure. Et pourquoi pas développer la comédiation qui permet à la fois l'apprentissage et le développement du professionnalisme.

Gabrielle PLANÈS

¹ Paroles du Garde des Sceaux en mars 2021

Formation à l'ANM



Un **Module d'Analyse de Pratique en médiation environnementale** est proposé le 26 mai par **Laure SINGLA** ;

La médiation environnementale les 4 et 5 juin ;

La médiation administrative par **Laure SINGLA**, les 11 et 12 juin ;

Développer votre intelligence émotionnelle avec **Sylvie ALLONNEAU** les 14 et 15 juin (matin) ;

L'art de gérer la distance en médiation, avec **Sylvie ALLONNEAU** les 17 et 18 juin de 9h à 12h30 ;

Comment formaliser ses médiations le 13 septembre par **Céline KAPRAL** ;

La médiation au service du dialogue social en entreprise les mercredi 20 octobre et 24 novembre 2021 de 09h00 à 12h30 par **Aurelie MARLOIE** et **Améline MOREAU** ;

Les personnalités dites « difficiles » en médiation le 19 novembre avec **Léonore COUSIN**.

Bâtir une stratégie commerciale par **Dominique HIBON**, le jeudi 25 novembre

[Découvrez notre catalogue des formations](#)

Tous ces programmes sont sur notre [site](#).

Vous avez des besoins, suggestions, propositions de formation ?

Ecrivez-nous à formations@anm-mediation.com.

Si vous suivez au moins 3 jours de formation d'ici la fin de l'année 2021 nous vous offrons la possibilité de paiement échelonné par prélèvement automatique à la fréquence de votre choix (le dernier paiement devra intervenir avant la fin de l'année).

L'AG approche, retrouvons-nous du 14 au 18 juin en distanciel, puis pour un partage en visio début juillet



A VOS AGENDAS

La conférence de règlement à l'amiable au Québec et la médiation judiciaire en France Réflexions sur de possibles convergences

Le JEUDI 17 JUIN 2021 à 18h30

Dans le domaine de la médiation durant le processus judiciaire, le Québec et la France ont deux approches très différentes. Au Québec, le processus relève essentiellement des tribunaux et plus particulièrement des juges qui les « président », est standard dans toute la province et il est gratuit. Alors qu'en France, le rôle du juge se limite à promouvoir la médiation, qui est « conduite » par un médiateur agréé que les parties doivent en général rémunérer. Et les pratiques peuvent varier d'une juridiction à l'autre.

Et pourtant, il y a des convergences entre les deux systèmes et des pratiques qui peuvent inspirer une réflexion de chaque côté de l'Atlantique. C'est là l'objectif de ce webinaire.

Avec la participation de :

- L'honorable *Jacques Fournier*, juge en chef de la Cour supérieure du Québec
- L'honorable *Pierre Béliveau*, juge retraité de la Cour supérieure du Québec, Membre du Barreau du Québec et Médiateur au Québec et en France
- *Nathalie Bourgeois de Ryck*, conseillère à la Cour de cassation, chargée de mission au cabinet de la première présidence
- Me *Christiane Féral-Schuhl*, ancienne Bâtonnière du Barreau de Paris et ancienne présidente du Conseil National des Barreaux (CNB), Médiatrice à Paris et au Québec
- Mme *Gabrielle Planès*, présidente d'honneur de l'ANM et chevalier de la légion d'honneur

Je m'inscris



Chères adhérentes, chers adhérents,
Les terrasses des cafés rouvrent aujourd'hui, mais les assemblées générales resteront encore distancielles jusqu'à l'été.
Notre AG, comme l'année dernière, sera organisée par Gedivote, notre organisme certificateur, via internet.

Elle se tiendra, comme en 2020, sur 4 jours, pour permettre à chacune et chacun de participer aux différents votes.

En attendant de nous retrouver à l'automne "en chair et en os", je vous propose un échange en visioconférence début juillet, pour partager nos projets à venir.

Notre Maison aura traversé la tourmente de ces 18 derniers mois sereinement, elle en sort même renforcée, grâce à l'engagement du millier d'acteurs que nous sommes, médiateur.e.s. individuel.les, associations affiliées, clients professionnels.

J'associe évidemment à ce succès votre Conseil d'administration, vos Délégués en Région et nos 3 collègues salariés.

Rendez-vous la semaine prochaine sur les parutions de l'ANM pour toutes les précisions pratiques et utiles pour une Assemblée Générale réussie !

Bien à vous,

Didier Morfoisse



Retrouvez La Lettre des Médiations : Les Actualités de la médiation :

- ❖ La Lettre des Médiations n°10 - [La Médiation dans le domaine international](#)
- ❖ La Lettre des Médiations n°9 - [La Médiation dans le domaine de l'environnement](#)
- ❖ La Lettre des Médiations n°8 - [La médiation dans le champ de la santé dans le monde francophone](#)
- ❖ La Lettre des Médiations n°7 - [La médiation dans le champ pénal dans le monde francophone](#)
- ❖ La Lettre des Médiations n°6 - [La médiation de la consommation dans le monde francophone](#)
- ❖ La Lettre des Médiations n°5 - [La médiation des relations de travail dans le monde francophone](#)
- ❖ La Lettre des Médiations n°4 - [La médiation interentreprise dans le monde francophone](#)
- ❖ La Lettre des Médiations n°3 - [La médiation familiale dans le monde francophone](#)
- ❖ La Lettre des Médiations n°2 - [Les médiations sociales](#)
- ❖ La Lettre des Médiations n°1 - [Les médiations scolaires](#)

Notre Partenaire :



La médiation européenne a 30 ans à peine tandis que la médiation africaine avec ses différentes formes de palabre a plus de 1000 ans.

Chaque mois, en général, le 19 du mois, médiateurs européens et africains se réunissent en visio-conférence pour partager leurs expériences respectives.

L'ANM est partenaire des SEAM.

Inscrivez-vous aux [SEAM, Sessions euro-africaines de la médiation et du changement](#)

Vous souhaitez suivre l'actualité de la médiation ? Consultez les sites suivants :

- Les [Actualités internationales de la médiation](#), par le *GEMME-Europe*, et son compte [Twitter](#) ;
- Le [blog francophone d'information et de réflexion sur la médiation](#), par *Jean-Pierre Bonafé-Schmitt* et son compte [Twitter](#) ;
- [Les Actualités choisies de la médiation - n°286](#) par *Sylvie Mischo Fleury* et son compte [Twitter](#) ;

L'équipe de l'ANM

ANM association nationale des médiateurs

Le Grand Café de la Médiation 2021 :
« **Rencontre entre professionnels de la médiation et professionnels du droit et de l'accompagnement** »

à Lyon
le mercredi 2 juin de 17h30 à 20h
[Programme](#)

Webinaire du [CEMA](#) sur
« **Médiation Scolaire** » avec *M. Jean-Pierre BONAFÉ-SCHMITT*

le mercredi 2 juin de 18h à 19h30
[Inscription](#)

88^{ème} Café de la Médiation sur **Stratégie de médiation pour les entreprises !**
La médiation : un autre mode de gestion des relations humaines

avec *Isabelle Aoustin-Herce*,
le 10 juin
[Inscription](#)

Webinaire ANM sur **La conférence de règlement à l'amiable au Québec et la médiation judiciaire en France :**
Réflexions sur de possibles convergences

le 17 juin à 18h30
[Inscription](#)

Retrouvez les actualités de la médiation proposées par l'ANM :



Retrouvez tous les éditos sur [notre site](#)



Les actualités de la médiation

Pour nourrir vos réflexions :

- Retrouvez la [Lettre n°13](#) de l'ANM
- Parcourez le [Livre blanc](#) de Médiation 21
- Suivez notre actualité sur :

